



Les antennes d'Évreux et Bernay du SPIP de l'Eure restent mobilisées !!!!

En mouvement depuis le 25/03/2016 et en l'absence de réponses concrètes, les personnels titulaires syndiqués et non syndiqués se sont à nouveau réunis ce jour en assemblée générale :

Il a été décidé à l'unanimité des personnes présentes de durcir le mouvement pour enfin être entendu !!!!

Dans ce contexte où le sentiment qui prédomine est le manque de reconnaissance et le dédain à l'égard des personnels d'insertion : d'une part, nous participons à la semaine « SPIP mort » du 6 au 10 juin 2016 en s'abstenant de :

- ➔ ***répondre au téléphone***
- ➔ ***répondre aux mails*** avec une réponse automatique indiquant nos revendications
- ➔ ***répondre aux fax***
- ➔ ***répondre aux courriers***

(Seules les urgences seront traitées)

D'autre part, nous engageons les actions suivantes jusqu'à obtention de nos revendications :

- ➔ ***Participation silencieuse aux réunions de service avec port d'un badge « SPIP EN COLERE »***
- ➔ ***Transmission des rapports uniquement le lundi à 10h (sauf urgences)***
- ➔ ***Refus d'accueil des stagiaires hors CPIP***
- ➔ ***Lettre ouverte aux députés, sénateurs, autorités judiciaires, presse***
- ➔ ***Refus de toutes nouvelles demandes d'action collective (PPR, CSR, activités socioculturelles)***

Une prochaine AG est prévue le 20/06/2016 après la réunion de service silencieuse pour réévaluer les modalités d'action.

Nous rappelons nos revendications :

- ➔ Ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation : accès à la catégorie A pour les CPIP et A+ pour les DPIIP.
- ➔ Remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire et abrogation du RIFSEEP
- ➔ Suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- ➔ Égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP avant la note DAP de l'automne 2014, quant à la prise en compte de la PSS dans le calcul de la pension de retraite. Une régularisation de la situation pour les personnels concernés doit intervenir sans délai.
- ➔ Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement des ressources humaines dans les SPIP, inscrit dans le plan de finances 2017
- ➔ Le respect des REP en matière de charge de travail, en lien avec les organigrammes
- ➔ La non-fermeture éventuelle d'antennes locales (Péronne, Bernay ...)

C'est ainsi que nous gagnerons tous ensemble la reconnaissance professionnelle que nous méritons et des conditions de travail dignes

CONTINUONS L'ACTION !!!!!

Évreux le 30/05/2016